

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 mars 2016

Personnes présentes :

Enseignants : Mesdames Even (directrice), Denis, Le Tarnec, Le Gall, Lelièvre.

Élus municipaux : Madame Chaussepied (adjointe aux affaires scolaires),

Personnel municipal: Madame Durupt (responsable périscolaire).

Représentants des parents d'élèves (RPE) : Mesdames Le Rhun, Ouisse, Mortier-Duchêne, Gautier, Brindeau, Baudin (suppléante).

Messieurs Launay et Froger (suppléant)

Excusées : Mme Marsa, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mesdames Négrel, Dupré-Hervieu, Debray et Gaillot, Marsille, enseignantes, Mme Doute-Bouton, Mme Goolaerts, RPE .

Madame Even précise que les élus de Saint Péran ont été invités dans le cadre des accords entre les deux municipalités mais elle n'a pas reçu de réponse. Madame Chaussepied indique qu'ils sont venus au Conseil d'École de la Maternelle les Mains Vertes.

La séance s'ouvre à 18h.

Les secrétaires de séance sont Madame Lelièvre pour les enseignants et Madame Mortier-Duchêne pour les parents d'élèves élus.

- Point n° 1 : Approbation du procès verbal du conseil d'école du 3 novembre 2015:

Le compte-rendu du conseil d'école du 03.11.2015 est approuvé, il n'y a pas de modifications.

- Point n° 2: Le projet d'école 2016-2020 :

Cette année scolaire voit le renouvellement des projets d'école pour la prochaine période 2016-2020. Le projet de notre école se construit à partir des objectifs académiques et en cohérence avec le bilan du projet précédent.

Deux axes de progrès ont été choisis :

- La compréhension en lecture.
- La résolution de problèmes.

Ils sont complétés par trois volets distincts imposés : numérique, citoyen et artistique.

- Volet numérique : échanges avec la mairie, besoin en termes de matériel - en cours de réalisation avec pour but le développement des compétences des élèves ;
- Volet artistique : un thème par période et huit pratiques artistiques. (peinture, sculpture, collage...), un thème commun à toutes les classes est exploré par période en art visuel, mais avec des méthodes différentes.
- Volet citoyen : journée contre le harcèlement, permis piétons

Ces trois volets sont actuellement en cours d'écriture.

Ce projet pédagogique permettra de mettre en place des méthodes de travail communes et des outils communs à toutes les classes pour faciliter l'acquisition des connaissances.

Ce projet prendra effet à la rentrée 2016, il sera présenté lors des conseils d'école et lors des réunions de rentrée.

- Point n° 3 : La vigilance et la sécurité au sein de l'école :

Deux exercices obligatoires :

Evacuation (premier trimestre) et confinement (janvier) (non évoqué aux élèves Il n'y a pas eu de communication sur ce dernier exercice afin de ne pas occasionner de stress auprès des parents et des élèves.

Ces exercices se sont bien passés.

L'actualité ne permet pas de lever le plan Vigipirate et depuis peu, un 3ème exercice doit être pratiqué dans les écoles permettant aux enseignants et aux enfants de savoir comment réagir en cas « d'intrusion/attentat ». Cet exercice rentre dans le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

→ S'échapper, se cacher

Les lieux de mise en sûreté ont été déterminés avec Mr Joubaire des services techniques de la mairie. Ce sont les classes dans la partie la plus ancienne de l'école. La directrice prendra contact avec un gendarme pour organiser l'exercice.

Cette vigilance doit entrer dans la culture, être intégrée au quotidien.

Une communication aux parents sera faite avant la mise en place de l'exercice.

Dans le PPMS : les exercices d'alerte incendie et de confinement sont répertoriés ainsi que le rôle de tout le personnel.

En lien avec les questions de sécurité, la question est posée par un parent du lieu de stockage et de récupération des cachets en cas d'air vicié (un document d'autorisation est signé par les parents qui le souhaitent). Il semble que ces cachets se trouvent à la Mairie.

- Point n° 4 : Les projets de classes des dernières périodes :
 - Cycle 2 : Dire, lire et écrire du théâtre :
Pièce de théâtre le mardi 10 mai.
Travail de lecture autour de 4 albums.
 - Rencontre interclasses à Laillé le 14 juin et représentation à la salle des fêtes courant juin.
 - CP : Projet musique en cours avec la collaboration de Soizic Olivier sur le thème de la protection de l'environnement en association avec l'école maternelle.
 - CP/CE1/CE2 : Les élèves de cycle 2 vont à la piscine de Montfort sur Meu le mercredi et le jeudi matin pour 10 séances de mars à juin. L'équipe pédagogique remercie les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les élèves à la piscine. Elle remercie également la conseillère pédagogique de la circonscription, Mme Blandine Masure, qui a accepté de faire passer une session d'agrément supplémentaire. Il est important que le nombre de parents soit suffisant pour encadrer les séances de piscine pour des raisons de sécurité.

Il y a eu 6 dates pour que les parents passent l'agrément. **L'agrément pour la piscine est valable à vie.**

Une communication sur les dates d'agrément pour les futurs CP sera faite à la maternelle. (à minima les parents de GS)

Coût pour la piscine :

- transport pour le mercredi : 90€
- transport pour le jeudi : 180€ (2cars)

Cycle 3 :

- CE2-CE2/CM1-CM1 : Association des Etangs d'Art à Trégu (balade à pied, pique-nique, rencontre de l'artiste) pour le mois de juin.
- CE2/CM1-CM1 : 27 juin 2016 : Visite en Brocéliande autour des contes et des légendes.

- CE2-CE2/CM1 : Festival « La tête dans le guidon », initiation aux danses bretonnes du 27 mai au 4 juin.
- CM1/CM2-CM2 : Projet classe découverte à Lorient le 8/9/10 juin 2016. Sortie à Lorient « Horizon Mer » Une réunion a été proposée aux parents le 11 mars afin de présenter le projet et le diaporama est visible sur le site de l'école.
- CM1/CM2-CM2 : Spectacle « J'ai trop peur » de David Lescot jouée par la troupe du TNB à la salle de spectacle de Bréal. Ce spectacle a été financé par la communauté de communes (transport + une partie du billet) (Spectacle évoquant la classe de 6^{ème}, les enfants ont beaucoup apprécié).
- CM1/CM2-CM2 : Exposition sur les objets de la mer aura lieu à l'école **vendredi 1 avril 2016 de 16h à 18h.**
- Point n° 5 : Les évaluations de langues vivantes et le B2i :
 - Les évaluations de langue vivante pour les CM2 (niveau A1) auront lieu les semaines du 18 et 25 avril 2016. Les enseignantes de CM2 recevront les livrets les 25 mars 2016. Après la période de passation des évaluations (écrites et orales) il y aura une période de remédiation pour les élèves qui n'ont pas validé leur niveau A1 en anglais. Les dialogues d'anglais sont sur le site internet de l'école.
 - Le B2i pour les élèves de CM2 sera passé à la médiathèque de Plélan-le-Grand.
 - Brevet Informatique et Internet
 - Il s'agit pour les enfants de CM2 d'acquérir des compétences dans un environnement informatique de travail.
 - Les ordinateurs de la médiathèque seront mis à disposition des enfants de CM2.
 - Valider les compétences des enfants sur 2 ou 3 phases.
 - Madame Chaussépied informe le conseil que la « classe mobile » a été votée en conseil municipal (un meuble contenant 12-13 ordinateurs portables ainsi qu'une borne WiFi). Il s'agit d'un projet de 25000€.

- Point n° 6 : Le chauffage à l'école :

Des problèmes de chauffage ont eu lieu de façon récurrente à l'école durant l'hiver.

La mairie s'est intéressée à la question. Le bureau d'études, l'installateur, le fabricant et la mairie se réuniront prochainement pour comprendre les dysfonctionnements de la chaudière.

Suite à cette rencontre, si le problème n'est pas résolu, un service d'astreinte d'agent ou d'adjoint pourrait être mis en place (système d'alarme).

- Point n° 7 : Questions diverses.

Site de l'école : les parents sont invités à aller voir le site internet de l'école

<http://www.ecole-lapierrepourpree-plelanlegrand.ac-rennes.fr>

Mairie :

- Les TAP : une réunion aura lieu le 3 mai pour faire un bilan de l'année et envisager la rentrée 2016/2017. Les orientations seront les mêmes. La mairie attend la décision du gouvernement sur les dotations, sûrement après le congrès des maires de France au mois de juin.

Le gouvernement donne pour l'instant 90€ par enfant.

Le budget pour les TAP est d'environ 100 000€.

- Questions des parents d'élèves : Certains parents d'élèves trouvent trop complexe le mode d'emploi du portail famille des TAP.
- La tête dans le guidon : les intervenants des TAP et l'accueil ludique participeront au festival. Des intervenants TAP réaliseront des créations avec les enfants qui seront exposées lors de ce festival. Les familles pourront voir ce que font les enfants pendant les TAP.
- Les parents sont plutôt satisfaits des TAP.

Ecole :

Liaison CM2/6^{ème}

- Portes ouvertes au collège public de Guer le week-end du 19/03
- Réunion d'informations avec le principal adjoint le 25/03
- Rencontre CM2/6^{ème} au cours du mois de mai.

Absences de Mme Marsille (CM1)

Les parents se posent des questions quant aux absences répétées de Mme Marsille.

Les parents veulent savoir où en sont leurs enfants dans les apprentissages, si le programme est suivi et s'étonnent de ne pas avoir de traces des évaluations.

La directrice comprend les inquiétudes des parents et répond aux interrogations :

- Arrêts perlés difficiles à anticiper, la directrice n'a pas les dates de retour mais donnera les informations qu'elle a sur les dates aux parents.
- Les mots pourront être transmis à l'inspection de la circonscription de Montfort.
- La directrice invite les parents à prendre rendez-vous avec l'enseignante.
- La directrice souligne le fait que c'est toujours Mme Gaillot qui assure le remplacement de Mme Marsille. Mme Gaillot connaît la classe. Une continuité est donc assurée au niveau des apprentissages et du remplacement de Madame Marsille.

Les représentants des parents d'élèves envisagent de faire un courrier pour Madame l'Inspectrice de circonscription pour lui faire part de leur inquiétude.

Informations dans les cahiers de liaison :

L'équipe essaiera de s'harmoniser pour donner les mots en même temps.

Les parents et l'équipe enseignante remercient la mairie pour la pose des drapeaux.

Des parents remercient les enseignantes pour l'organisation de la classe de mer.

Problème des chaises sur les tables pour faire le ménage. : les agents chargés du nettoyage disposent de peu de temps et n'ont pas le temps de descendre les chaises. Les représentants municipaux présents au conseil municipal prennent note de cette remarque.

Est-ce possible d'avoir une salle calme durant l'accueil ludique ?

Il faut qu'un encadrant soit disponible.

Animateurs de TAP : des animateurs remarquent que certains enfants ne sont pas impliqués dans certaines activités.

Les secrétaires de séance

La directrice

Carole LELIEVRE

Morgane EVEN

Prochain conseil le 21 juin 2016 à 18h.